



Administration de la gestion de l'eau

Grand-Duché de Luxembourg

*Référence AGE : EAU-AUT-___ - _____

*

* Cases réservées à l'Administration

F-AUT-CS

Formulaire de demande d'autorisation pour captages de sources conformément à la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau

Informations à fournir		
Emplacement du captage : (consultable sur eau.geoportail.lu)	LUREF E	
	LUREF N	
Code national de l'ouvrage : (pour captages existants)		
Date de mise en service de l'ouvrage : (pour captages existants)		
Indication des débits de la source :	Débit minimal / jour (en m ³) :	
	Débit moyen / jour (en m ³) :	
	Débit maximum / jour (en m ³) :	
Indications des besoins en eau :	Besoin maximal / jour (en m ³):	

Utilisation de l'eau	
	Distribution publique d'eau potable
	Usage domestique et sanitaire privé
	Fabrication de denrées alimentaires
	Fabrication industrielle d'un produit non-alimentaire
	Eaux de refroidissement
	Eaux de nettoyage
	Elevage d'animaux (abreuvement)
	Arrosage de jardins, pelouses ou plantations
	Alimentation d'étangs ou de piscines
	Industrie des boissons
	Rinçage et nettoyage dans l'industrie des boissons
	Embouteillage d'eau de source ou d'eau minérale naturelle
	Usage thermal
	Horticulture, arboriculture
	Pisciculture
	Autre(s) (à préciser) :

Indication des installations se situant dans un rayon de 30 mètres autour des captages	
Installation	Distance (en m)
Fosse septique	
Dépôt de gasoil	
Dépôt de purin/lisier	
Aire de fumier	
Etable, porcherie	
Silo à fourrages verts	
Produits phytosanitaires, pesticides ou engrais	
Atelier de	
Autre(s) (à préciser) :	

Pièces à joindre
Extrait de la carte géologique avec localisation de la source et des cours d'eau adjacents
Débit de la source : minimal, moyen et maximum (meilleure résolution temporelle disponible)
Planning des travaux prévus
Extrait dossier technique y compris appréciations ad-hoc (conformément à l'article 8 de la loi du 23 décembre 2022 relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine) (obligatoire pour l'exploitation d'eau destinée à la consommation humaine)
Travaux réalisés depuis la remise du dossier technique (obligatoire pour l'exploitation d'eau destinée à la consommation humaine)
Documentation technique et photographique sur le compteur d'eau
Documentation technique resp. plan mettant en évidence une déconnexion de l'ouvrage du réseau collectif d'eau potable de la commune/du syndicat (uniquement pour les captages de sources privés)
Photos de l'ouvrage et des installations raccordées (pour captages existants)
Résultats des analyses, si disponible, de la qualité de l'eau des 5 dernières années
Plan de captage

Signature du demandeur	
Signature	
Lieu	
Date	

Le formulaire F-AUT-GEN, accompagné du formulaire F-AUT-CS et des documents et plans en 2 exemplaires sont à envoyer à l'adresse suivante :

Administration de la gestion de l'eau
Unité Autorisations
1, avenue du Rock'n'Roll
L-4361 Esch-sur-Alzette

L'Unité Autorisations de l'Administration de la gestion de l'eau est à votre disposition pour toute information complémentaire à l'adresse email autorisations@eau.etat.lu ou par téléphone au numéro **24750-920**.